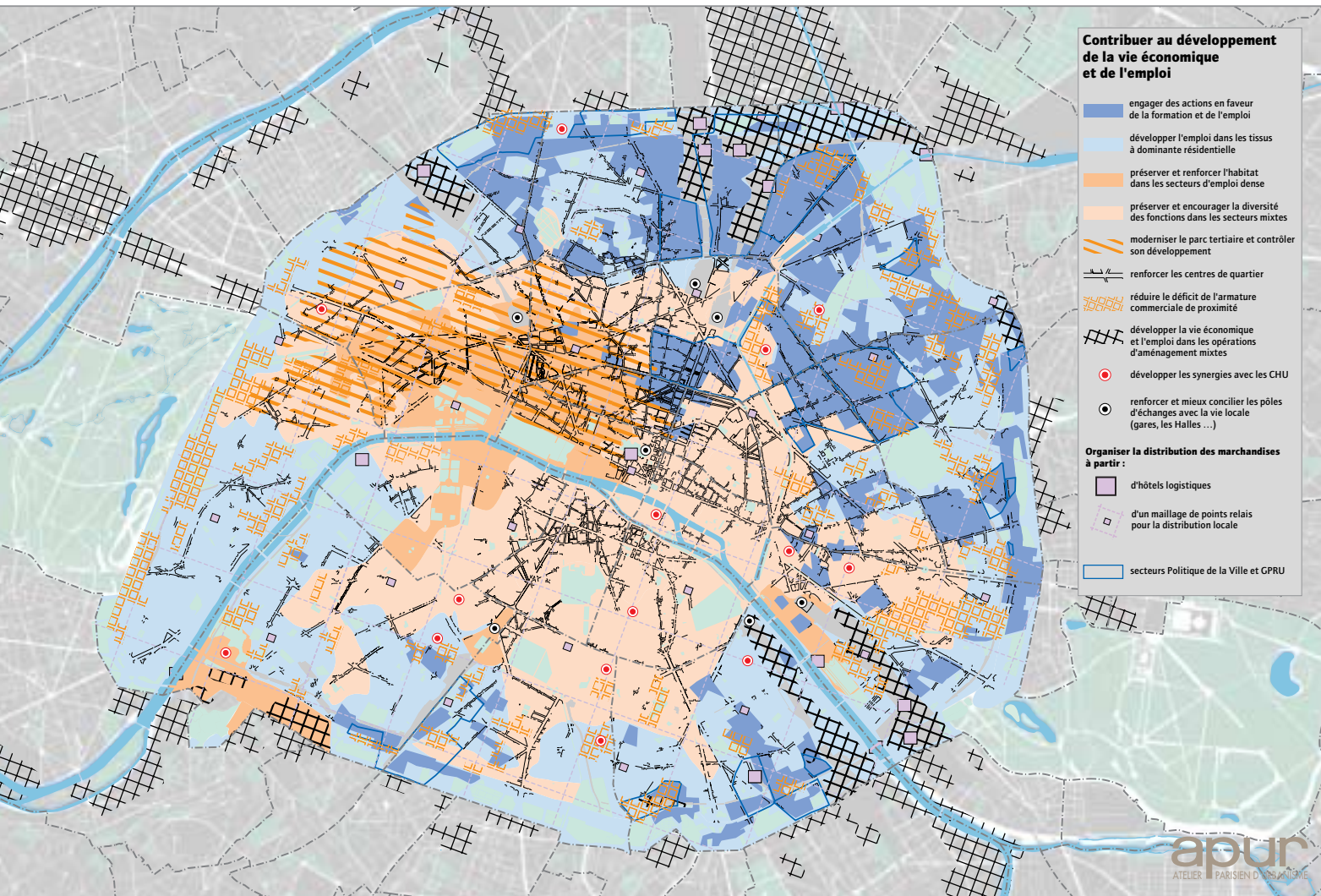


# Affirmer la place de l'emploi à Paris, au cœur de la métropole



## Contribuer au développement de la vie économique et de l'emploi

- engager des actions en faveur de la formation et de l'emploi
  - développer l'emploi dans les tissus à dominante résidentielle
  - préserver et renforcer l'habitat dans les secteurs d'emploi dense
  - préserver et encourager la diversité des fonctions dans les secteurs mixtes
  - moderniser le parc tertiaire et contrôler son développement
  - renforcer les centres de quartier
  - réduire le déficit de l'armature commerciale de proximité
  - développer la vie économique et l'emploi dans les opérations d'aménagement mixtes
  - développer les synergies avec les CHU
  - renforcer et mieux concilier les pôles d'échanges avec la vie locale (gares, les Halles ...)
- Organiser la distribution des marchandises à partir :**
- d'hôtels logistiques
  - d'un maillage de points relais pour la distribution locale
  - secteurs Politique de la Ville et CPRU